Moyen de concessions accordées à l'industrie française en Russie.

Autre solution : par l'article 116 du traité de Versailles, les alliés ont expressément réservé les droits de la Russie à des reparations de la part de l'Allemagne. On peut supposer que la Russie renoncerait à ses droits en faveur de la France. Mais cette affaire ne pourrait pas être réglée uniquement entre Paris et Moscou ; elle intéresse tous les alliés.

Cette éventualité est-elle aussi redoutable pour l'Allemagne que le laissent entendre certains personnages soviétiques, qui espèrent, par là, de faire pression sur nous ? Ce n'est guère certain, car le chiffre dernitif des reparations a été fixé par l'accord de Londres.

Il ne pourrait s'agir que d'une nouvelle répartition des paiements allemands entre les anciens alliés. Du reste, tout cela présuppose une unité de front des alliés vis-à-vis de la Russie qui n'a jamais existé.

Si la France voulait s'entendre avec la Russie aux dépens de la Pologne, la chose serait bientôt faite ; mais elle ne s'y résoudra pas, d'abord parce qu'elle sait que c'est là le point vulnérable de la Russie. D'autre part, une coalition des Etats limitrophes contre la Russie porterait les soviets à ajourner de nouveau l'œuvre de relèvement économique et les mettrait dans une terrible situation. Une entente avec la France, qui exercerait une action sur la Pologne, rendrait ce danger moins menaçant.

Nous ne croyons pas, en conclut « La Gazette de Francfort », qu'après règlement de leurs différends, la France et la Russie combordent dans les bras l'une de l'autre, uniquement pour opprimer l'Allemagne, d'autant plus que la Russie a besoin de l'Allemagne ; mais un rapprochement franco-russe aurait une importance mondiale : la situation des deux pays vis-à-vis de l'Angleterre en serait renforcée.

UN COMBLE

Nous avons avalé depuis la guerre bien des couleuvres. Mais en voici une qui est vraiment par trop grosse : on songe, paraît-il, à nous demander de faire une rente aux Habsbourg. Comme nul, parmi les Etats issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie, ne peut ou ne veut assurer une pension suffisante à l'empereur et à l'impératrice déchus, il serait question de s'adresser à la France.

Assurément, Charles et Zita ont des titres à nos sympathies. Ils ont maudit la guerre, et à peine montés sur le trône, ils ont cherché à y mettre fin d'un cœur sincère, sans nous tendre de piège. Il ne s'agit pas de les traiter, en retour, de « consciences pourries », comme le fit un jour M. Clemenceau. On peut même admettre qu'ils ont droit à notre pitié, voire à nos égards. Mais pas à notre argent.

Comment peut-on oublier déjà leur récente tentative pour remonter sur le trône ? Or, Charles et Zita ont beau être personnellement pacifiques, il n'en demeure pas moins que la monarchie, c'est la guerre. Le sang de François-Joseph coulera dans les veines de leurs descendants. Que l'un d'eux soit animé de la fourbe cruauté du vieux despote, et sa volonté, s'il a le pouvoir, pourra déchaîner un nouveau cataclysme. Le rôle d'une démocratie comme la nôtre n'est pas de payer pour qu'on forge des chaînes à un peuple, ni de subvenir à l'entretien de futurs princes de la guerre.

Surtout, il serait temps que certains démocrates se guérissent de la superstition du droit divin. Or, c'est le reconnaître que de considérer des souverains déchus comme des êtres à part, auxquels il faut un simulacre de cour, avec des intendants, des chambellans et des majordomes. Qu'ils regrettent leur splendeur passée, qu'ils se considèrent comme pauvres avec quelques millions, c'est possible. Compatissons, si l'on veut, à cette misère imaginaire des rois en exil, mais gardons notre argent pour soulager des misères réelles. Quand un industriel ou un banquier opulents ont fait de mauvaises affaires, nul ne songe à leur assurer des rentes. Les mauvaises affaires des souverains ne nous concernent ni plus, ni moins.

Si les bonnes âmes qui font appel à nous en faveur des Habsbourg ne sont pas mues par le respect du droit divin, pourquoi ne pas demander également des rentes pour Bela Khun, qui, lui aussi, fut le maître de la Hongrie ? Et pourquoi servir une pension à d'ex-souverains étrangers, quand nous n'accordons nulle retraite à nos anciens présidents de la République ?

Ce sera le scandale de l'histoire que Guillaume et ses rejetons aient pu, leur crime accompli, couler une vie paisible et douce à Amerongen. Sans vouloir châtier leurs cousins innocents, laissons-les à leur destin. Nous n'ajouterons pas à la honte de notre faiblesse envers les uns le ridicule de nos largesses à l'égard des autres.

Yvon DELBOS.

LES VOITURES A NEIGE

De Font-Romeu à Quillan par le Capcir

Font-Romeu, 19 février. — Nous ne reviendrons pas sur les véritables exploits accomplis hier par M. Rosengart à bord de sa voiture à neige qui se rit de l'obstacle tout aussi bien qu'un tank, mentionnons simplement les félicitations dont il a été l'objet de la part des autorités et des invités qui assistaient à ces expériences. Cette belle journée de sport, qui a été favorisée par un temps splendide, s'est terminée le soir par une luxueuse réception dans les salons du grand palace de Font-Romeu.

Un banquet avait été offert aux trois lauréats du concours : MM. Kegresse, Hinstin et Rosengart, auquel assistaient M. Famechon, directeur de l'Office national de tourisme; Edmond Chaix, délégué de l'A.C.F.; Guffiet, chef d'exploitation de la Compagnie du Midi; Remion, préfet des Pyrénées-Orientales; Mathieu, ingénieur en chef des ponts et chaussées des Pyrénées-Orientales; Sarda, agent voyer en chef; Dedieu, inspecteur des eaux et forêts; Combeleran, président de la Fédération des syndicats d'initiative des Pyrénées, etc.

Des toasts ont été prononcés par M. Guffiet, au nom de la Société des chemins de fer de montagne; Brousse, député; Edmond Chaix, de la commission de tourisme de l'A.C.F. Des objets d'art ont été remis aux lauréats du concours.

Ce matin, la caravane s'est mise de nouveau en route, a descendu la forêt de Font-Romeu couverte de neige et, par le col de la Quillane, a gagné le plateau du Capcir au milieu d'un panorama merveilleux à l'horizon duquel le Carlitte dressait sa cime éclatante.

Les autos à chenilles ont effectué ce parcours sans encombre, traversant la forêt de Carcanet pour rentrer à Paris par Quillan, Carcassonne et Toulouse.

Ces expériences dans nos régions montagneuses qui se sont déroulées pendant trois jours furent une démonstration probante de l'utilisation des voitures à neige.

LA VOYAGEUSE DISPARUE

L'aventurière a aussi opéré à Dax

Dax, 19 février 1922. — Une dame tilaire, d'origine belge, se disant propriétaire du garage de Lalitole, à Tarbes, a séjourné quatre jours dans notre ville, faisant de nombreuses dupes et laissant impayées diverses notes à l'hôtel Folin père, au garage Castets; escroquant au surplus une centaine de francs au propriétaire d'un important café de notre ville; au total, 400 francs environ d'escroqueries.

L'aventurière, accompagnée de son chauffeur, le sieur H..., se présentait les poches vides d'argent, mais riche de fausses références.

Les Procès politiques

M. Anatole France demande la revision des procès Malvy et Caillaux

Paris, 19 février. — Au cours du banquet qui a été offert hier soir à M. Anatole France, le grand écrivain, dans son discours, a déclaré être en plein accord avec la Ligue des Droits de l'Homme et réclamer énergiquement avec elle l'amnistie des marins de la mer Noire et la revision des procès Malvy et Caillaux.

« Le ministre Malvy, a-t-il dit, accusé d'avoir livré des secrets d'Etat, fourni aux Allemands des plans d'attaque, suscité des mutineries militaires, fut déféré devant la Haute-Cour et reconnu innocent à l'unanimité des voix moins une.

« Mais la Haute-Cour improvisa séance tenante une nouvelle accusation et Malvy fut condamné. Il le fallait : il déplaisait aux puissants du jour. Il fut condamné pour forfaiture : de l'accusé ou des juges, qui l'a commise la forfaiture ?

« Deux ans plus tard, la Haute-Cour revint à son vomissement quand elle jugea M. Caillaux. Cette fois, le crime judiciaire était longuement et soigneusement préparé. Pendant deux ans, pour perdre cet homme d'Etat, on avait accumulé contre lui les illégalités et les mensonges, fabriqué des faux, suborné des témoins, ameuté contre lui l'opinion par d'odieuses calomnies largement répandues.

« Enfin, M. Caillaux fut déféré en Haute-Cour pour intelligence avec l'ennemi, crime prévu par les articles 77 et 79 du Code pénal. Malgré leur évidente bonne volonté, les sénateurs-juges furent obligés de l'acquitter de ce chef.

« Il fallait bien pourtant lui faire payer d'être l'homme de l'impôt sur le revenu et d'avoir maintenu la paix en Europe, à l'heure critique où un navire allemand mouillait dans les eaux d'Agadir.

« Les sénateurs-juges, se souvenant à propos de ce qu'ils avaient fait pour perdre M. Malvy, trouvèrent dans un article 78, qui n'avait pas été prévu par l'accusation, une inculpation ignorée de la défense : Caillaux fut condamné sur l'ordre du pouvoir par des magistrats et des hommes politiques qui donnèrent ainsi un exemple de prévarication, peut-être inouï dans l'histoire des Assemblées politiques.

« Pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur de l'humanité, il faut qu'un tel arrêt soit déchiré. Mais comment ? Plusieurs voies s'offrent pour obtenir justice, mais qui toutes aboutissant à une loi passent par la Chambre qui a fourni les juges prévaricateurs.

« Cette loi disposerait que les sentences portées contre M. Malvy et M. Caillaux sont annulées ou bien elle déclarerait que les jugements de la Haute-Cour peuvent être revisés, soit par la Cour de cassation, soit par la Haute-Cour elle-même, soit par sa commission d'instruction. En l'espèce, cette loi pourrait être introduite sur le fait que M. Caillaux a été accusé d'avoir parlé à M. Cavallini et qu'un jugement postérieur a innocenté M. Cavallini de l'inculpation d'être un agent de l'ennemi. Au pis-aller, on ferait voter une loi d'amnistie.

« Je devrais m'excuser, messieurs, n'étant pas juriste, de traiter ces questions, mais quand une grande injustice a été commise par ceux qui devaient nous assurer la justice, il est du devoir de tous les citoyens de se porter à la défense du droit sans consulter sa science ni ses talents. Quant au succès, il serait impie d'en désespérer. »

Ces déclarations ont été accueillies par les chaleureux applaudissements de tous les assistants.

L'ESPAGNE AU MAROC

A Alhucemas pour avoir Tanger

Madrid, 19 février. — Malgré ses déboires au Maroc, l'Espagne ne renonce pas à ses prétentions sur Tanger. Elle compte beaucoup en cette affaire sur l'appui de M. Lloyd George, qui, si j'en crois une personne bien informée, aurait traité de la question avec M. Hontoria, ministre des affaires étrangères.

« Nous ne verrions nul inconvénient, aurait-il fait [illegible] substance, à ce que Tanger fût espagnol; mais vous devez montrer que vous êtes à même de résoudre rapidement la question africaine. Vous devriez vous présenter à la conférence où on la discutera après avoir pacifié votre zone, ou tout au moins après avoir pris Alhucemas et vaincu les Beni-Urriaguel (les fils de l'Ogre).

« L'affaire de Tanger sera discutée en mars. D'ici là faites tous vos efforts afin de pouvoir présenter un titre d'action positive que je ne verrai aucun inconvénient à appuyer. »

Cette indication est-elle ou non sincère ? On ne peut le savoir à coup sûr; mais à la réflexion il nous apparaît que d'ici à mars il n'y a qu'un mois, c'est-à-dire un délai très court pour une opération très importante; et l'Espagne ne dispose pas des moyens de transport et de débarquement nécessaires, ainsi que vient d'ailleurs de l'affirmer l'amiral Aznar.

M. Lloyd George doit certainement connaître ces détails, et il sait aussi qu'on ne peut improviser un matériel aussi important. « Alors, me répète mon interlocuteur, que devons-nous penser de la suggestion, en apparence si aimable, qu'il nous a faite ? »

Le Premier anglais est en effet fort bien renseigné; et pour avoir des détails précis et certains sur les modalités et l'intensité de la campagne menée au Maroc par les Espagnols, il a envoyé l'attaché militaire anglais de l'ambassade de Madrid faire une assez longue excursion dans la zone des opérations.

Il y a de cela trois semaines; depuis lors les faits se sont succédé avec rapidité; mais les désirs doivent se plier devant la réalité : « Il n'y a pas de matériel de transport ni de débarquement », dit l'amiral Aznar. « Il faut faire des préparatifs spéciaux qui demandent du temps », ajoute le général Berenguer; et les jours s'écoulent. L'expédition est résolue; mais aura-t-on soumis les Beni-Urriaguel et pris Alhucemas avant la date fatidique ? Si la conférence a lieu dans les premiers jours de mars, il est permis d'en douter.

Aubin RIEU-VERNET.

LES GREVES DU TRANSVAAL

Le travail reprend, mais les désordres continuent

Johannesburg, 19 février. — Plusieurs centaines de personnes ont attaqué un employé d'une Compagnie minière et l'ont roué de coups de pied, lui brisant plusieurs dents. La victime a été transportée à l'hôpital.

Des pierres ont été lancées sur des employés municipaux à Wolhuter; les femmes des grévistes étaient au premier rang des assaillants ; treize personnes, dont trois femmes, ont été arrêtées.

CHAUFFAGE CENTRAL
FASCIO & SAUVAIRE
62, boulevard Lazare-Carnot, 62. — Téléph. 514

Restaurant MARGUERY
CUISINE ET CAVES SANS RIVALES
PARIS 34-36 Bd. Bonne-Nouvelle

Les Coulisses Politiques

Réceptions

Dans ses réceptions, M. Millerand serre les mains de ses invités jusqu'à 11 heures du soir. A ce moment, il fait un tour dans les salons, et s'il arrive encore des retardataires, ils n'ont pas la satisfaction de toucher la main présidentielle.

A 11 heures, M. Millerand va offrir son bras à la femme du principal invité ; celui-ci offre le sien à Mme Millerand et, précédé d'huissiers, suivi de quelques autres couples protocolairement formés, le cortège se met en route à travers les salons que j'ai indiqués.

A la réception parlementaire de la semaine dernière, M. Millerand conduisait Mme Raoul Péret, et M. Raoul Péret donnait le bras à Mme Millerand.

A la réception diplomatique de mercredi, M. Millerand donnait le bras à Mme Bonin-Longare, femme de l'ambassadeur d'Italie. Ensuite venait Mme Millerand, escortée du nonce, lequel est partout doyen du corps diplomatique. Mais le nonce ne donnait ni le bras ni la main. Il marchait seulement aux côtés de sa partenaire.

Ainsi le veut le protocole diplomatico-ecclésiastique.

Le cortège passe à travers les salons, et les invités, avertis par les huissiers, font la haie pour le voir passer et le saluer.

Il va jusqu'à la salle de bal, et là s'arrête.

M. Millerand reste quelques minutes à regarder danser. Je ne voudrais pas faire une plaisanterie déplacée, mais en regardant les curieux et savants ébats que sont les danses modernes, à la fois si gracieuses et si difficiles, tellement difficiles qu'il est impossible qu'elles aient rien de grisant, le président de la République avait un sourire énigmatique qui me faisait penser respectueusement à ce chef d'Etat fameux dont Boileau a dit qu'il se plaignait de sa grandeur qui l'attachait au rivage.

⁂

Après quelques instants passés à regarder la danse, le cortège fait volte-face et s'avance vers une portière d'étoffe qui jusque-là avait été soigneusement close.

Au moment où M. Millerand s'approche la portière s'ouvre comme par enchantement, et plusieurs autres portières analogues s'ouvrent également.

Alors apparaît une nouvelle galerie transversale dont le fond est occupé par le buffet tout garni de fleurs, orné de coupes pleines de pâtisseries appétissantes, de bouteilles aux casques dorés et de tout ce qu'il faut pour donner envie de manger et de boire.

M. Millerand offre la première coupe à sa compagne. Le nonce ne refuse pas de tremper ses lèvres dans un verre.

Et les invités peuvent alors s'approcher. Je suis obligé, ici, de détruire une légende : il ne se produit pas du tout cette ruée vorace que les romanciers ont toujours donnée comme caractéristique des réceptions officielles. Mais j'ai déjà dit que les romanciers ne voient jamais rien.

FRELON.

LES FAITS DIVERS

A TOULOUSE

UN ENGIN (?) SUR LA VOIE

Toulouse, 19 février. — Une grenade a été découverte ce matin, à huit heures, sur la voie, près de la ligne de Cette. Examinée avec toutes les précautions voulues, elle a été reconnue inoffensive.

Sans doute, pour s'en débarrasser, un voyageur l'avait-il jetée par la portière.

UNE FEMME SE TUE EN TOMBANT PAR LA FENETRE

Toulouse, 19 février. — Ce matin, vers six heures et demie, prise de vertige en étendant du linge à une fenêtre de son grenier, la dame Marie Boivert, veuve Icard, âgée de 66 ans, ménagère, est tombée d'une hauteur de douze mètres dans la rue Arzac et s'est tuée.

DANS LA REGION

UN ACCIDENT D'AUTO FAIT CINQ VICTIMES

Avignon, 19 février. — Une dépêche de Villes-sur-Auzon annonce que, la nuit dernière, à 11 h. 40, à la sortie du village, une automobile, transportant six jeunes gens revenant d'une partie de plaisir, a capoté. Deux d'entre eux : Elie Viallis et Georges Jando ont été tués, trois autres : MM. Julien Roche, chauffeur à Carpentras; Paul Viallis et Fernand Marcellin, ont été blessés. Le sixième, M. Marcel Marcellin, est indemne.

UN CHEMINEAU ASSASSINE

Châteauroux, 19 février. — Le trimardeur Lucien Milton, âgé de 66 ans, a été trouvé mort hier matin dans la bergerie de la ferme de Gurolles, près de Saint-Maur où, malade, il s'était réfugié depuis quelques jours. Il portait à l'œil droit une blessure faite à l'aide d'un couteau.

Tout porte à croire que le vieillard a été frappé pendant son sommeil, car on ne relève aucune trace de lutte et le personnel de la ferme n'a entendu aucun bruit suspect pendant la nuit.

Le parquet s'est transporté ce matin à la ferme de Gurolles. Le vol serait le mobile du crime, car la victime passait pour posséder sur elle des économies.

LE SAUVETAGE DU « KERKYRA » EST ABANDONNE

Marseille, 19 février. — Le vapeur anglais « Kerkyra », échoué dimanche dernier est considéré comme perdu. L'état de la mer fortement agitée a obligé d'abandonner les travaux de sauvetage.

TROUVE MORT SUR LA ROUTE

Tarbes, 19 février. — Un ouvrier de nationalité espagnole Clémento Fernandez, âgé de 33 ans, marié et père de deux enfants, demeurant à Tarbes, rue Bosc, a été trouvé mort sur la route nationale de Tarbes à Toulouse.

Le cadavre avait la tête fracassée, presque aplatie, surtout du côté droit.

Y a-t-il crime ou accident ?

Les premiers résultats de l'enquête semblent indiquer que cet ouvrier aurait été écrasé par une auto.

EN FRANCE

VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Saint-Etienne, 19 février. — Un mineur espagnol Aurelio Seglios travaillant aux mines Lachazette, ayant voulu remonter au jour en s'accrochant à l'extérieur d'une benne, perdit l'équilibre au milieu du trajet et tomba au fond du puits. Il s'écrasa sur le sol de la mine.

UN DRAME DE LA JALOUSIE

Paris, 19 février. — Ce matin, au cours d'une discussion dans une chambre d'hôtel, rue de Maubeuge, Mlle Jeanne Saulnier, 25 ans, a tiré trois balles de revolver sur son amant, M. Salomon Haeymans, 53 ans, journaliste hollandais, et l'a blessé à l'avant-bras droit.

Mlle Saulnier s'est ensuite tirée deux balles dans la tête et s'est légèrement blessée à la tempe droite. Les deux blessés ont été conduits à Lariboisière, où ils ont été pansés. Leur état est peu grave.

A L'ETRANGER

UN TAMPONNEMENT FAIT DEUX TUES ET QUATRE BLESSES

Porto-Recanati, 15 février. — A la suite d'un tamponnement entre un train de marchandises et un train de matériel, un serre-frein et un ouvrier ont été tués. Il y a eu quatre blessés.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le Retard probable de la Conférence de Gênes

Londres, 19 février. — L'*Observer* prévoit que la conférence de Gênes sera probablement retardée d'un mois, car l'important est qu'une telle conférence puisse traiter à fond les questions qui se posent et non pas se réunir dans un délai très rapproché.

Si la conférence de Gênes doit avoir un succès égal à celle de Washington, il faut qu'elle pose des bases solides pour une œuvre durable.

La conférence de Gênes, ajoute ce journal, ne peut guère se réunir avant avril et pas au delà de mai.

M. Bénès dit que la France et l'Angleterre sont le pivot de la conférence

Londres, 19 février. — Au cours d'une interview qu'il a accordée à l'*Observer*, le docteur Bénès a signalé l'importance qu'il y avait pour l'Europe à ce que la conférence de Gênes soit un succès et a montré qu'il fallait la préparer :

Il serait dommage qu'il y eût un désaccord à Gênes entre la France et la Grande-Bretagne car cela empêcherait la reconstruction de la Russie.

Le docteur Bénès estime que la Russie est appelée tôt ou tard à rentrer dans le concert européen et il serait déplorable de préparer de façon hâtive le programme de la conférence de Gênes; il ne faut avancer que pas à pas et avec prudence. Aucun projet pour la reconstruction de l'Europe ne peut réussir sans un accord entre la France et l'Angleterre. Il convient d'examiner d'avance les questions qui doivent être discutées à Gênes.

Les préparatifs des soviets

Moscou, 19 février. — La conférence politique des soviets, présidée par M. Krassine, a préparé les documents nécessaires pour la conférence de Gênes. Il se confirme que la délégation soviétique réclamerait à la conférence de Gênes une indemnité pour l'appui accordé à la France pendant la guerre et une autre indemnité pour les dépenses occasionnées par les offensives de Youdenitch, Denikine, Koltchak, Wrangel et de la Pologne.

Avant le départ de la délégation soviétique, Lénine élaborerait un projet de désarmement général de la Russie.

Les travaux des experts pourraient commencer mercredi

Londres, 19 février. — Le gouvernement britannique serait désireux, dit-on, de ne pas attendre le délai de dix jours dont il a été parlé hier, pour réunir le comité des experts alliés, qui doit préparer la conférence de Gênes, et il souhaiterait que la première séance ait lieu dès mercredi prochain. On dit que les experts italiens et belges pourraient être à Londres mardi et qu'il ne serait pas impossible que les délégués japonais se joignissent à leurs collègues à la même date.

Quant aux représentants de la Petite Entente, ils sont déjà prêts à répondre à l'invitation présumée du gouvernement britannique pour mercredi, puisqu'ils sont choisis parmi le personnel de la légation de Londres.

La Reconstruction de l'Europe

L'organisation du syndicat international va commencer

Paris, 19 février. — Dans sa séance du 10 janvier, à Cannes, le Conseil suprême des alliés a approuvé la constitution d'un syndicat international dont le siège est fixé à Londres, et de syndicats nationaux affiliés au syndicat central, « afin d'entreprendre la reconstruction économique de l'Europe et d'assurer la coopération de toutes les nations dans la restauration d'une prospérité normale ».

Un comité d'organisation fut immédiatement constitué composé de deux représentants britanniques, deux représentants français (MM. Sergent et Schneider), un représentant italien, un représentant belge, un représentant japonais, et investi des pouvoirs nécessaires pour s'adjoindre des représentants des autres pays.

Ce comité doit faire toutes les enquêtes préliminaires nécessaires, procéder à la fondation du syndicat central et des syndicats affiliés, afin que leurs opérations puissent commencer le plus tôt possible, rendre compte à la conférence de Gênes des progrès réalisés, faire toutes propositions, soit aux gouvernements intéressés, soit à la conférence de Gênes, de nature à aider le syndicat ou la conférence de Gênes.

Une réunion des membres du comité d'organisation s'ouvrira demain lundi à Londres. MM. Sergent et Schneider ont quitté Paris aujourd'hui pour participer à cette réunion.

Les principales fonctions du syndicat central qu'il s'agit de créer sont : l'étude de toutes occasions d'entreprendre un travail relatif à la reconstruction de l'Europe, l'aide financière à apporter à toutes entreprises de ce genre, l'obtention pour le travail accompli des garanties de payement suffisantes, le règlement de dispositions en vue de la répartition des contrats, l'organisation dans les divers pays intéressés de sociétés ou de syndicats poursuivant les mêmes buts.

LE NOUVEAU CULTE

Une manifestation bretonne à la tombe du Soldat inconnu

Paris, 19 février. — Ce matin a eu lieu à la tombe du Soldat inconnu une grande manifestation bretonne, placée sous le haut patronage du maréchal Foch.

Les nombreuses sociétés présentes se sont rendues en cortège à l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile. En tête du cortège marchaient les membres du comité de la Fédération bretonne. Enfin groupés autour de leurs bannières respectives les membres des différentes sociétés bretonnes de Paris.

Arrivés à l'Arc-de-Triomphe, les différents groupes se rangèrent autour de la tombe du Soldat inconnu, après avoir déposé sur la dalle plusieurs gerbes de fleurs et une palme en bronze.

Puis le président de la Fédération bretonne exprima en quelques paroles, « à celui qui dort dans ce tombeau de son dernier sommeil », toute la reconnaissance des Bretons de Paris. Il rappela ensuite la brillante conduite des Bretons durant la guerre et le grand nombre des leurs qui versèrent leur sang pour la cause du droit.

« Leur sacrifice, a dit en terminant l'orateur, ne sera heureusement pas perdu, car il aura assuré au monde une paix durable et juste. »

Pour terminer, le secrétaire de la Fédération prononça une courte allocution en dialecte breton.

L'hommage des Berrichons de Paris

Les Berrichons de Paris, sous la conduite de leurs représentants au Parlement, se sont également rendus ce matin en pèlerinage à la tombe du Soldat inconnu, pour y déposer une magnifique gerbe de fleurs.

Parmi l'assistance, on remarquait MM. Ratier, sénateur de l'Indre; Mauger, sénateur du Cher; Breton et Marcel Plaisant, députés du Cher.

Le Céleste Empire menacé par la Famine

New-York, 19 février. — On mande de Shanghaï que la province du Kiang-Su, dans laquelle se trouve la ville de Shanghaï, a été ravagée par des inondations sans précédent qui ont sérieusement endommagé les récoltes de riz.

A la suite de ces inondations et de la diminution du rendement de la culture du riz, qui en est la conséquence, six millions de personnes se trouvent menacées par la famine.

Les habitants de la province viennent d'adresser un appel pressant à la commission internationale demandant d'être secourus d'urgence.

L'Assassinat du Procureur

Ce mystérieux inconnu est-il le meurtrier ?

De notre correspondant particulier :

Castres, 19 février. — La brigade mobile de Toulouse, avec une activité et une ténacité dignes d'éloges, continue dans la région ses patientes investigations. De nombreuses personnes, sur lesquelles des soupçons s'étaient portés, ont été interrogées. Presque toutes ont donné l'emploi de leur temps, jeudi, entre six et six heures et demie, avec des précisions telles, aussitôt contrôlées, qu'il ne saurait être question de les retenir davantage.

Une ou deux ont fourni des indications qui seront minutieusement vérifiées, à Toulouse notamment. Certains détails apparaissent troublants dans l'obscurité où se déroule l'enquête. Le crimin était-il seul ? Plusieurs personnes ont-elles, au contraire, participé à l'attentat ?

Mme Rémière, sage-femme, qui la première appela au secours une femme âgée qui croisa l'assassin en fuite, à quelques mètres de la victime, un bourrelier voisin du lieu de l'attentat, ont vu courir un homme d'allure jeune et dégagée, vêtu d'un pardessus ou d'un imperméable serré à la taille.

D'autres personnes donnent un signalement plus précis. Elles ont vu l'inconnu qui stationnait, entre cinq heures et demie et six heures, devant la devanture de la photographie Tricaud. C'est un homme de trente ans environ, complètement rasé ou avec de fines moustaches, casquette claire, imperméable kaki avec martingale au-dessus de la taille. Cet inconnu n'était-il qu'un paisible promeneur ou était-ce l'assassin lui-même ?

L'assassin avait-il des complices ?

D'autre part, un témoignage important et d'ailleurs assez déconcertant a été fourni par M. Gau, pharmacien à Castres, rue Henri-IV, dont le magasin est situé à cent mètres environ du théâtre du crime.

M. Gau est la dernière personne qui ait vu M. le procureur avant l'attentat, une minute à peine avant que celui-ci ne s'affaisât, frappé de trois balles, à la porte de son immeuble. M. Caubet était rentré chez M. Gau pour commander un médicament qu'il devait prendre un instant après, en ressortant de chez lui. Or, pendant que M. Caubet et M. Gau s'entretenaient, celui-ci a vu trois hommes jeunes, l'un à côté de l'autre, la face collée contre les vitres, regardant le procureur alors au milieu du magasin. M. Gau, qui à ce moment-là n'attacha à ce fait aucune importance, ne peut malheureusement donner de ces trois individus qu'un signalement extrêmement vague. Cependant, ces renseignements, rapprochés de ceux obtenus par ailleurs permettent à la police de suivre une piste.

Les obsèques de M. Caubet auront lieu aujourd'hui lundi, à neuf heures trois quarts du matin, et revêtiront un caractère solennel; les corps constitués, les autorités civiles et militaires y prendront part officiellement.

Le Voyage du Maréchal Joffre

Le vainqueur de la Marne s'embarque pour la Corée salué de nouvelles ovations

Kobe, 19 février. — Le maréchal Joffre vient de quitter Kobe, se rendant à Simonosaki où il s'embarquera pour la Corée.

La population de la région industrielle d'Osaka et de Kobe a manifesté sur le passage du maréchal d'une manière particulièrement démonstrative. Les ouvriers et les employés, les autorités civiles et militaires ont organisé des réceptions, des banquets et des fêtes inspirées de coutumes locales.

La visite du maréchal laisse dans toute cette région une profonde impression. La colonie française de Kobe, augmentée de tous les protégés français, se montra, à l'occasion de cette visite, très active.

Le maréchal a déclaré être enchanté de son séjour au Japon et profondément touché de tant de manifestations de sympathie à l'égard de la France.

NOUVELLES DIVERSES

— Aux termes d'une loi, que le « Journal officiel » promulguera demain, les militaires libérés, âgés de moins de 36 ans, ont la faculté de contracter un rengagement d'au moins deux ans dans les troupes métropolitaines.

— Les négociations engagées par M. Gounaris à Londres, pour un emprunt grec de quinze millions de livres sterling, se sont poursuivies d'une façon assez satisfaisante.

— Le rapport de Geddes recommanderait une nouvelle compression des dépenses de quinze millions de livres sterling.

— Sont arrivés ce matin à Paris : l'infant don Jaime d'Espagne, venant de Madrid; l'amiral lord Beatty, venant de Biarritz et se rendant à Londres.

— Le débardeur Emile Jennequin, repris de justice, a poignardé son frère, à la suite d'une discussion des plus futiles. Emmené au poste, il a tenté de frapper les agents qui l'avaient appréhendé. Il a été finalement écroué.

— Cet après-midi, à 15 heures, un homme, porteur d'un livret militaire au nom de Charles Schufal, âgé de 30 ans, journalier, sans indication de domicile, s'est suicidé en se jetant du haut de la colonne de Juillet, place de la Bastille.

— Le roi Alexandre, accompagné de M. Pachitch, est parti pour Bucarest, où les fiançailles officielles, conformément à l'usage orthodoxe, seront célébrées au palais Controceni, où le roi réside. La presse yougoslave commente chaleureusement ces événements, qu'elle rapproche des pourparlers relatifs à la position à adopter par la Petite Entente à la conférence de Gênes.

— Un cultivateur nommé Emile Noble, âgé de 40 ans, de Fort-National (Algérie), s'est jeté sous un train. La tête a été séparée du tronc et retrouvée à plus d'un kilomètre de l'endroit où le malheureux s'était précipité.

— Toulon : Le gendarme Louis Prigent, de la légion maritime, en service à l'arsenal principal, s'est jeté aujourd'hui dans les eaux de la Darse, au quai de l'Horloge. Le malheureux avait cessé de vivre lorsqu'il fut recueilli. Dans ses poches on a trouvé plus de six mille francs en billets de banque. Cet acte de désespoir est attribué à la neurasthénie.

Les Journaux de France et de l'Etranger

Le Relèvement de la Russie

L'AVENIR (M. Maurice Geneste). — La France, ex-alliée et principale créancière de la Russie, entend bien jouer un rôle de premier plan dans cette œuvre collective de relèvement. Et ce ne sera pas le moindre étonnement des détracteurs de notre actuelle politique russe de constater que de tous les concours offerts aux infortunés Moscovites, c'est sans doute le nôtre que les intéressés accepteront avec le plus d'empressement.

La Crise italienne

L'ECLAIR (M. Emile Buré). — En Italie le roi règne, mais par l'intermédiaire des socialistes et des populaires c'est l'Allemagne qui gouverne. « Combattons la politique antieuropéenne de la France ! » s'écrie le socialiste Turati. « Oui, reprend le populaire Cavazzoni (celui-là même que Mussolini osa inviter à son dernier congrès) et tout d'abord revisons le traité de Versailles ! » Touchant accord, mais qui éloigne toujours plus l'Italie de la France dont l'alliance lui serait actuellement si utile.

Le service de 18 mois

L'ECHO NATIONAL (M. André Pironneau). — Il n'est pas inutile, si près du jour où vont se discuter devant le Parlement les lois militaires, de signaler à l'attention des pays que tous les grands chefs de guerre qui, après avoir conduit nos armées à la victoire ont dû contribuer à fixer l'édifice militaire du temps de paix, se sont prononcés à l'unanimité pour le service de dix-huit mois. Pareille durée leur a semblé nécessaire et suffisante.

Si la France n'allait pas à Gênes

LE TIMES. — Autant le dire tout de suite, la conférence de Gênes sans la participation de la France serait une perte de temps qui n'aurait pas de sens et qui serait extravagante. Cette assemblée ne peut avoir lieu à la date fixée tout d'abord. M. Poincaré, dans sa note, démontre que cela est impossible. Des lors pourquoi ne pas remettre le projet tout entier à la Société des nations et réunir la conférence à une date ultérieure, sous les auspices de la Société des nations. Ce serait le moyen de s'accorder avec la France et c'est seulement par un accord avec la France que nous pouvons arriver à résoudre les problèmes européens.

A propos du discours d'A. France

LE JOURNAL DU PEUPLE (M. Henri Fabre). — Puisqu'une loi d'amnistie est toute prête, ne pourrait-on comprendre dans ce geste de pardon et de réparation les condamnés du « Bonnet Rouge » qui ont toujours protesté de leur innocence et qui demandent inlassablement la revision d'un procès qui s'est déroulé dans une atmosphère empoisonnée. Les deux condamnés de la Haute-Cour, le ministre Malvy et le président Caillaux, ne sauraient accepter l'amnistie, mais la revision de leur procès s'impose.

La famine sur le Volga

LE RAPPEL (M. Raymond Lauge). — Il a suffi d'entendre le docteur Nansen dire avec une émotion poignante ce qu'il a vu, pour comprendre qu'il n'est ni un ambassadeur maquillé, ni un fauteur de troubles déguisé en mendiant ! Mais la politique, hélas ! nous entraîne au point qu'elle égare les jugements les plus sains. On ne peut plus, paraît-il, aujourd'hui, être un homme tout simplement. On doit être le partisan d'un parti, prêcher selon une doctrine, au risque de fouler aux pieds la grande loi d'humanité.

France et Russie

LA GAZETTE DE VOSS. — C'est en Angleterre que l'on s'est montré le plus prévenant à l'égard des bolcheviks, mais Radek a déclaré lui-même à plusieurs reprises que l'appui donné par l'Angleterre aux bolcheviks est inspiré par des considérations qui ne sont nullement russophiles.

LA GERMANIA. — Il n'est pas possible de porter sur les relations actuelles franco-russes un jugement bien clair. La crainte que des dangers secrets menacent l'Allemagne n'est pas sans fondements.

LA GAZETTE GENERALE DE L'ALLEMAGNE. — Le gouvernement soviétique ne veut pas confier la reconstruction économique de la Russie à un consortium anglais, car on craint à Moscou que cette solution ne transforme la Russie en une colonie anglaise. Pour parer à cette éventualité, le gouvernement soviétique indique qu'il est parfaitement au courant des divergences d'opinion franco-anglaises et qu'il est résolu, dans l'intérêt de l'indépendance de la Russie, à l'exploiter.

LA TAEGLICHE RUNDSCHAU. — Le fait que les Français et les bolcheviks ont débattu ensemble diminue l'impression causée par les déclarations de M. Rathenau au sujet de la répartition des forces en Europe et refute son opinion que l'Allemagne constitue la seule ressource de la Russie.

L'ITALIE SANS MINISTRES

Le roi procède à de nombreuses consultations

Rome, 19 février. — La crise ministérielle n'est pas proche d'une solution. Le roi continue sa consultation parlementaire.

Ce matin, il a reçu M. Boselli, sénateur; le président de la Chambre, M. de Nicola, ainsi que M. Salandra; cet après-midi, les vice-présidents du Sénat et de la Chambre, l'ancien président du conseil et M. Orlando.

L'attitude du parti populaire

Rome, 19 février. — Ce matin, les députés populaires ont approuvé un ordre du jour déclarant que le groupe maintient les bases de son programme et affirme sa pleine confiance dans la direction du groupe en ce qui concerne la solution de la crise.

Dans les couloirs de la Chambre, on interprète cette déclaration comme un désir des populaires de voir reconstituer le ministère sous la prés